

« L'ACCOMPAGNEMENT DES PME EN ALGERIE : REALITE ET PERSPECTIVES »

M^{lle} AIT SI SAID RADIA, Maître de conférences

Faculté sciences économiques, sciences de gestion

et des sciences commerciales,

Université Mouloud MAMMERIE Tizi-Ouzou, Algérie.

E-mail : radiaaitsaid@gmail.com¹

Résumé

L'accompagnement dans le cadre de la création d'entreprises englobe les interventions de nombreux acteurs participant à différentes phases du projet de création et sous des différentes modalités.

L'opération de création exige la mise en œuvre de processus d'accompagnement fondés sur une relation symbiotique et efficace entre l'accompagnant et l'accompagné.

L'accompagnement en Algérie se pose essentiellement sur l'accompagnement procuré par l'Etat et ses dispositifs. Ces dernières interviennent au niveau de plusieurs phases et non seulement sur l'accompagnement, la diversité des initiatives et la multitude des intervenants affecte plus au moins la qualité et la pertinence de leur initiative. L'objectif de cet article vise notamment à :

- Définir le concept de l'accompagnement et ses différentes structures ;
- Présenter un aperçu sur l'accompagnement de la Petite et Moyenne Entreprise PME en Algérie et tenter de faire une analyse dans ce sens ;
- Et enfin, autant que conclusion de ce travail, proposer des recommandations qui peuvent améliorer l'accompagnement en Algérie pour la pérennité des entreprises et celui de l'économie.

Mots clés : Accompagnement, dispositifs d'accompagnement en Algérie, PME.

Summary

The accompaniment of business creators encompasses the interventions of many actors intervening in different phases of the creation project and under various modalities.

The creation operation requires the implementation of accompaniment processes based on a symbiotic and effective relationship between the accompanying person and the accompanist.

The accompaniment in Algeria is essentially on the accompaniment to provide not the state and its devices which generates an accompaniment not as effective because their institute also encompasses other services than the accompaniment. This article aims to:

- Define the concept of accompaniment and its different structures;
- Present an analysis of the reality of accompanying small business in Algeria;
- Suggest solutions that can improve support in Algeria for the sustainability of enterprises and that of the economy.

Key words: Accompaniment, support schemes in Algeria, SMEs.

Introduction

I. Le cadrage théorique et conceptuel de la notion d'accompagnement entrepreneurial

Avant de parler de l'efficacité de l'accompagnement en Algérie, il est indispensable de connaître en premier lieu, la signification de la notion de l'accompagnement, ses différentes formes et sa mesure d'effet d'accompagnement.

1.1. Notion de l'accompagnement

Accompagner en situation entrepreneuriale, dans ce champ a très longtemps été réduit au récit de vie. Or l'enjeu est avant tout de rassurer, d'aider à dissiper le doute, à sortir l'entrepreneur de l'angoisse pour le risque qu'il prend. [Schumpeter revisité par Hernandez E.M.]². Fort de cette constatation, nous considérons que, l'accompagnement, contrairement à la formation - qui consiste à transmettre à l'apprenant, une expertise et un savoir-faire, pour qu'à l'avenir, celui-ci fasse mieux, ce qu'il sait déjà faire – enjoint l'accompagnant de faire acquérir à l'accompagné, une meilleure approche, à amener l'accompagné à s'approprier une méthodologie innovante, afin de gagner en efficacité, pour devenir plus efficient et être, au final, plus productif ; donc contribuer à rendre son organisation plus productive et compétitive.

1.2. Les différentes formes d'accompagnement

Comme l'indique Paul M. (2004), les formes d'accompagnement sont multiples. L'auteur en distingue sept, lesquelles sont reprises dans le tableau ci-dessous :

Tableau N°1 : Les différentes formes d'accompagnement

	Objectifs pour l'accompagné	Mode opératoire	Mode opératoire
Coaching	Augmentation des performances individuelles	Accompagnement individuel pour accroître la confiance en soi	Sportifs commerciaux, cadre d'entreprises
Tutorat	Acquisition du savoir-faire et intégration dans l'entreprise	Accompagnement d'un jeune par une personne plus expérimentée issue de l'entreprise	L'entreprise en général
Compagnonnage	Acquérir des savoir faire ancestraux	Forme de tutorat mais exercée au sein d'une confrérie et sur des métiers manuels	Métiers manuels
Parrainage	S'insérer dans la vie professionnelle en profitant d'un réseau	Aide à l'insertion professionnelle par une personne bien insérée dans les réseaux	Les organisations en général
Mentorat	Bénéficier de l'expérience d'un sénior pour bien gérer une carrière professionnelle	Aide intergénérationnelle entre une personne expérimentée (souvent retirée des affaires) et	Divers domaines des organisations (directions, reprise d'entreprises, etc.)

² Hernandez E.M (2001). : " L'entrepreneuriat : approche théorique », éd. L'harmattan, Paris, p.270

		un individu souhaitant faire carrière	
Counselling	Aider une personne à résoudre des problèmes personnels ou à sortir d'une crise	Psychothérapie individuelles entre autre	Toute personne rencontrant des problèmes personnels
Conseil et consultance	Aider un individu à résoudre ou à solutionner un problème spécifique	Appui d'un expert, (médecin, avocat, consultant, scientifique,...)	Toute situation nécessitant une expertise dans un domaine spécifique

Source : DEMMENE DEBBIH Z. et BOUDERSA I. (2013). « L'accompagnement des entreprises en Algérie : Réalités et perspectives », Université Mentouri Constantine, consulté sur le site : <http://manifest.univ-ouargla.dz/>, le 25 décembre 2016.

Selon la présentation et la définition de Paul (2004) de l'accompagnement, toutes les formes d'accompagnement suivent ses principes quels que soient leurs champs d'application. A cet effet, la question qui se pose est alors de savoir comment peut-on ranger un créateur d'entreprise suivant cette perception de l'accompagnement. On peut néanmoins distinguer deux façons de co-mobilisation dans la perception de l'accompagnement d'une entreprise.

- une co-mobilisation « passive » qui se présente sous la forme d'une écoute en vue d'une issue inéluctable ;
- une co-mobilisation « active » dont l'objectif est de faire avancer un projet et pour laquelle l'écoute est insuffisante.³

Cette co-mobilisation qui semble s'appliquer sur l'accompagnement pour la création de l'entreprise.

1.3 Mesure d'effet d'accompagnement

Dans la majorité des cas, afin de mesurer l'effet de l'accompagnement à la création de la petite et moyenne entreprise s'avère très difficile, pour cette raison on doit prendre cet aspect dans plusieurs optiques pour mieux le clarifier:

▪ Mesure d'effet d'accompagnement sur le nombre des entreprises créées

Il n'existe aucune étude fiable permettant d'affirmer que l'offre d'accueil professionnel accroît le nombre des "porteurs" de projet sur un bassin d'emploi. Les statistiques démontrent en revanche que les "envies" de créer relèvent de facteurs culturels, sociologiques, psychologiques profonds.

▪ Mesure d'effet d'accompagnement sur le taux d'échec

La majorité des personnes interrogées affirme que le fait d'avoir créé, puis renoncé à l'entreprise pour cause de difficultés a eu néanmoins, un effet positif. La démarche, l'expérience acquise avec l'accompagnateur restent bénéfiques et donnent envie de recommencer.

³ DEMMENE DEBBIH Z. et BOUDERSA I. (2013), « L'accompagnement des entreprises en Algérie : Réalités et perspectives », Université Mentouri Constantine, consulté dans le site : <http://manifest.univ-ouargla.dz/>, le 25 décembre 2016.

▪ Mesure d'effet d'accompagnement sur le taux de succès

C'est sans doute le point le plus sensible et le plus paradoxal. En effet, le bon sens et l'observation de l'exercice du métier par des professionnels montrent que l'accompagnement : est indispensable à la plupart des porteurs de projets ; qu'il augmente leurs chances de succès ; qu'il évite de nombreuses erreurs aux débutants ; qu'il montre ses vertus autant dans le domaine des prévisions financières que comme un moyen de lutter contre la solitude.

II. Aperçu de la population des PME en Algérie

Le présent point présente une description de la PME en Algérie, des statistiques sur la PME en Algérie et les bilans des dispositifs d'appui et d'accompagnement sur la PME algérienne. Cette étude est une synthèse des résultats de l'enquête réalisée par le Ministère de l'Industrie et des Mines portant sur la conjoncture 2014 et 2015.

2.1 Population des PME en Algérie

A la fin de l'année 2015, la population globale des PME s'élève à 934 569 entités dont près de 58% sont constituées de personnes morales, parmi lesquelles on recense 532 Entreprises Publiques Economiques (EPE). Le reste est composé de personnes physiques (42.39%), dont 19% des professions libérales et 23% sont des activités artisanales.⁴

Tableau N° 2 : Population globale des PME, fin de l'année 2015

	<i>Types de PME</i>	<i>Nombre de PME</i>	<i>Part (%)</i>
1.	PME privées		
	Personnes morales*	537 901	57,56
	Personnes physiques** dont :	396 136	42,39
	<i>Professions libérales</i>	178 994	19,15
	<i>Activités artisanales</i>	217 142	23,23
	S/Total 1	934 037	99,94
2	PME publiques***		
	Personnes morales	532	0,06
	S/Total 2	532	0,06
	Total	934 569	100

⁴ Ministère de l'Industrie et des Mines Algérie, Direction Générale de la veille stratégique, des études et des systèmes d'information, (2016), « Bulletin d'information statistiques », N°28, mai, Alger, p.9

Source : Ministère de l'Industrie et des Mines Algérie, Direction Générale de la veille stratégique, des études et des systèmes d'information (2016), « Bulletin d'information statistiques », N°28, mai, Alger, p.9.

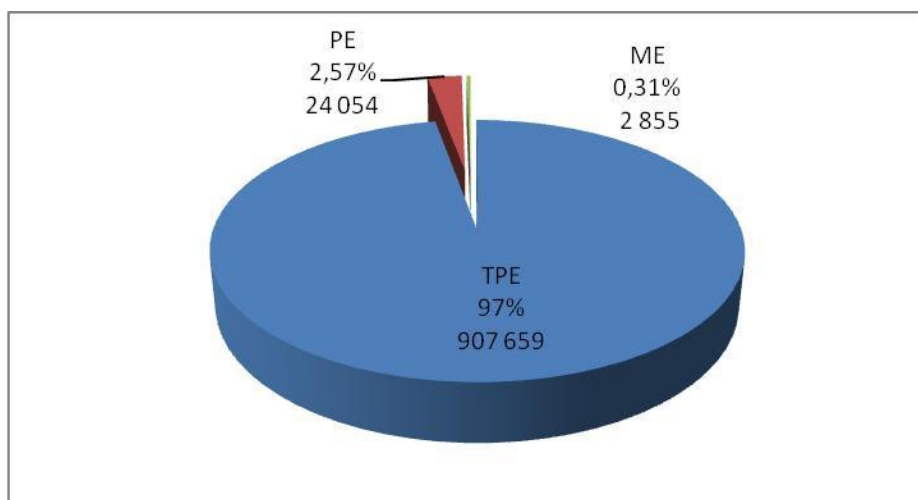
2.2 PME par nature

Tableau N° 3 : Population des PME par typologie, fin de l'année 2015

Type des PME	Nombre de PME	%
TPE (effectif de moins de 10 salariés)	907 659	97,12
PE (effectif entre 10 et 49 salariés)	24 054	2,57
ME (effectif entre 50 et 249 salariés)	2 855	0,31
Total	934 569	100

Source : Ministère de l'Industrie et des Mines Algérie, Direction Générale de la veille stratégique, des études et des systèmes d'information, *Op. Cit.*, p.10.

Figure N°1 : Typologie de PME, fin d'année 2015



Source : *Idem*, p.10.

2.3 Evolution de la PME par secteur d'activité

Les secteurs où la création d'entreprise a été la plus forte entre les deux années 2014 et 2015, restent celui de l'Agriculture avec 11,65% suivi par le secteur des services avec 10,23%. Les PME à caractère industriel sont au nombre de 83 701 entités à la fin de l'année 2015, contre 78 108 entités à la fin de l'année 2014, soit une progression de 7,16 %, croissance en deçà du niveau global de croissance des PME personnes morales (8,23%). On notera par rapport à la mortalité des PME, la création effective de 41 919 PME dont 5 752 PMI tandis que les radiations s'élèvent à 7 956 PME dont 968 PMI.

Tableau N° 4 : Population globale des PME par secteurs d'activités, fin de l'année 2015

	<i>Secteurs d'Activité</i>	<i>2014</i>	<i>Parts (%)</i>	<i>2015</i>	<i>Parts (%)</i>	<i>Evolution (%)</i>
I	Agriculture	5 038	1,01	5 625	1,05	11,65
II	Hydrocarbures, Energie, Mines et services liés	2 439	0,49	2 639	0,49	8,20
III	BTPH	159 775	32,15	168 557	31,34	5,50
IV	Industries manufacturières	78 108	15,72	83 701	15,56	7,16
V	Services	251 629	50,63	277 379	51,57	10,23
	Total Général	496 989	100	537 901	100	8,23

Source : Source : Ministère de l'Industrie et des Mines Algérie, Direction Générale de la veille stratégique, des études et des systèmes d'information, *Op. Cit.*, p.10., p.11

L'évolution des PME privée durant l'année 2015 est de 9,7% soit 82 526 nouvelles PME créées, ce qui porte le nombre global des PME privées à 934 037.⁵

III. Les organisations de soutien et d'accompagnement des entreprises en Algérie

Plusieurs organisations publiques et professionnelles ont joué un rôle dans le développement et la modernisation de l'entreprise en Algérie, on peut classer les organisations selon deux groupes : des organisations d'accompagnement et des organisations d'investissement, notre étude se limitera juste aux organisations qui soutiennent l'entreprise dans sa création et son développement.

Toutes les institutions ayant une fonction de soutien technique et financier de formation professionnelles liées à l'accompagnement de l'entreprise, seront présentées dans les points qui suivent ; en effet il existe plusieurs organisations de soutien telles que : l'ANDI l'Agence Nationale de Développement et d'Investissement, Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes (ANSEJ) ; la pépinière de l'entreprise, Conseil National Assurance Chômage (CNC), Agence Nationale de Développement des PME (ANDPME).

3.1. Dispositif national d'appui à l'investissement Agence Nationale de Développement de l'Investissement (ANDI)

L'ANDI est un établissement public à caractère administratif (EPA), doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Elle est placée sous tutelle du Ministère chargé de la promotion de l'investissement, une mission d'assistance, une participation à la gestion foncière économique, la gestion

⁵ Ministère de l'Industrie et des Mines Algérie, *op.cit.*, p.13.

des avantages et une mission générale de suivi. S'agissant de l'information, on retiendra surtout que l'ANDI qui assure un service d'accueil et d'information au profit des investisseurs, constitue un système d'information et met en place des banques de données.

Pour ce qui est de procédure de facilitation, l'ANDI met en place un guichet unique décentralisé, identifie les contraintes à la réalisation des investissements et s'efforce de proposer un allègement des procédures et des réglementations relatives à la réalisation de l'investissement.

Dans le domaine de la promotion de l'investissement, elle assure la mise en relation d'affaires des investisseurs non-résidents avec des opérateurs algériens, entreprend des actions d'information pour promouvoir l'environnement général de l'investissement en Algérie. Sa mission d'assistance consiste à organiser un service d'accueil et de prise en charge des investisseurs, leur accompagnement, la mise en place d'un vis à vis unique pour les investisseurs non-résidents et les assister pour accomplir les formalités requises.

La participation à la gestion du foncier se traduit par l'information des investisseurs au sujet de la disponibilité de l'assiette foncière et la gestion du portefeuille foncier. Concernant la gestion des avantages, l'ANDI est tenue d'identifier les projets qui présentent un intérêt particulier pour l'économie nationale, vérifier l'éligibilité aux avantages, délivrer la décision relative aux avantages, établir les annulations de décision relatives aux avantages (totaux ou partiel).

Enfin, à travers sa mission générale du suivi, l'ANDI a en charge le développement d'un service d'observation et d'écoute, doit assurer un service de statistiques, collecter les informations relatives à l'état d'avancement des projets en étroite collaboration avec les investisseurs, enfin assurer du respect des engagements contractés par les investisseurs au titre des conventions (bilatérales et multilatérales) de protection des investissements. S'assure aussi du respect des engagements souscrits par les investisseurs durant la phase d'exonération.

Le bilan des déclarations d'investissement de l'année 2015 est constitué d'informations extraites de la base de données de l'ANDI affinées et corrigées en tenant compte des projets annulés.

Il est à rappeler que ce bilan ne tient compte que des projets d'investissement dans les activités de production de biens et services régis par l'ordonnances 01-03 modifiée et complétée, relative au développement de l'investissement.

▪ Projets d'investissement déclarés par secteur d'activité

A partir du tableau ci-dessous, on essaiera de présenter un état récapitulatif des projets d'investissement envisagés pour l'année 2015.

Tableau N°5 : Etats Récapitulatifs des projets d'investissement (année 2015)

	Secteur d'activité	Transport	BTPH	Industries	Services	Tourisme	Santé	Agricultur e	Total
Projet s	2014	5 522	2013	845	1075	167	97	184	9 903
	2015	2 572	1 468	2 124	1176	232	134	244	7 950
	Part évolution (%) 2015 (%)	32,35	18,47	26,72	14,79	2,92	1,69	3,07	100
		-53,42	-27,07	151,36	9,40	38,92	38,14	32,61	-19,72
de DA ns	2014	175 135	194 446	1 507 381	104 905	110 639	17 613	26 270	2 192 530
	2015	174 327	126 371	755 397	194 152	139180	30 489	53 498	1 473 414
	Part 2015 (%)	11,83	8,58	51,27	13,18	9,45	2,07	3,63	100
is	2014	19 459	32 887	71 362	14 945	7 017	2 076	2 895	150 641
	2015	13 710	21449	69772	16 849	12 860	3 546	5 144	143 330
	Part 2015 (%)	9,57	14,96	48,68	11,76	8,97	2,47	3,59	100

▪ Projets d'investissement déclarés par tranche d'effectif

Tableau N°6 : Projets d'investissement par tranche d'effectifs

Tranche d'effectif	Projets déclarés		Montant		Emplois	
	Nombre	%	Millions de DA	%	Nombre	%
0 à 9	4 877	61,35	139 160	9,44	16 117	11,24
10 à 49	2 414	30,36	457 967	31,08	49 899	34,81
50 à 249	620	7,80	495 246	33,61	57 406	40,05
plus de 249	39	0,49	381 041	25,86	19 908	13,89
Total	7 950	100	1 473 414	100	143 330	100

Source : ANDI, 2015

En ce qui concerne le nombre des projets d'investissement par tranche d'effectifs suivant le tableau ci-dessus est de 7950 soit un montant d'investissement de 1 473 414 millions DA, le nombre d'emplois prévu par le biais de ces projets suivant la taille de l'entreprise est comme suit : pour une entreprise dont l'effectif est compris entre 0 et 9 est de 16 117 emplois soit 11,24% ; pour un projet de 10 à 49% le nombre d'emplois est de 49899, soit un taux de 34,81% ; pour une tranche d'effectif de 50 à 249, la création de nouveaux emplois est de 57406, soit 40,05% et finalement pour un projet dont l'effectif est compris de plus de 249 emplois donc une grande entreprise, le nombre d'emplois est de 19908, soit un taux de 13,89%. On peut considérer que ceci, représente une bonne initiative pour la création de nouveaux emplois.

3.2. Dispositifs locaux d'appui du Ministère de l'Industrie et des Mines (MIM)

▪ Etat de réalisation des Centres de Facilitation et Pépinières d'Entreprises

Le programme de mise en place de structures d'appui locales prévoit la création de 62 structures soit 34 centres de facilitation et 28 pépinières d'entreprises. A fin 2015, 29 structures opérationnelles sont dénombrées, et font ressortir 16 centres de facilitation et 13 pépinières. Le tableau suivant illustre l'état des structures opérationnelles, celles réceptionnées, et celles en cours de réalisation.

Tableau N°7 : Etat de réalisation des Centres de Facilitation et Pépinières d'entreprises

	Centres de facilitation	Pépinières d'entreprises	Total
1. Structures réceptionnées	30	17	47
Dont opérationnelles	16	13	29
2. Structures en cours de réalisation	4	11	15
Total des structures	34	28	62

Source : ANDI, (2015).

▪ Bilan d'activité des centres de facilitation

Le bilan des centres de facilitation s'évalue sur certains indicateurs de performances mesurables mis en place par le Ministère de l'industrie et des mines qui sont :

- nombre d'usagers accueillis au niveau de ces structures ;
- nombre de porteurs de projets accompagnés,
- nombre de business plans élaborés,
- nombre d'entreprises créées ;
- nombre d'emplois prévus;
- évaluation des interfaces opérationnelles des centres de facilitation avec les dispositifs existants de soutien à la création d'entreprises.

A partir de ces indicateurs, le bilan d'activités au titre de l'exercice 2015 restitue les résultats suivants, une analyse du bilan d'activités des 16 centres de facilitation opérationnels fait ressortir les appréciations suivantes⁶ :

- le nombre total de porteurs de projets ayant visité les centres de facilitation est de 3158 avec une baisse de 27,78 % par rapport à l'exercice 2014 ou le nombre a atteint 4.373 ;
- le nombre total de porteurs de projets accompagnés est de 1 550 soit une baisse de 10,66 % par rapport à 2014 ;
- le nombre de business plans élaborés par les centres de facilitation a atteint 301 soit 19,41% des projets accompagnés et une hausse de 22,85% par rapport à l'exercice 2014 ;
- le nombre d'entreprises créées s'élève à 957 soit 61,74% des projets accompagnés ; ce qui représente une hausse de 41,77% par rapport à l'exercice 2014.
- le nombre d'emplois prévus est de 3.418 soit une hausse de 9,27% par rapport à l'année 2014.
-

Tableau N° 8 : Evolution des indicateurs de performance des centres de facilitation (2014-2015)

⁶ Idem, p.21.

<i>Indicateurs de performance</i>	2014	2015
Nombre de porteurs de projets	4 373	3 158
Nombre de porteurs de projets	1 735	1 550
Nombre de business plan élaborés	245	301
Nombre d'entreprises créées	675	957
Nombre d'emplois créés	3 128	3 418

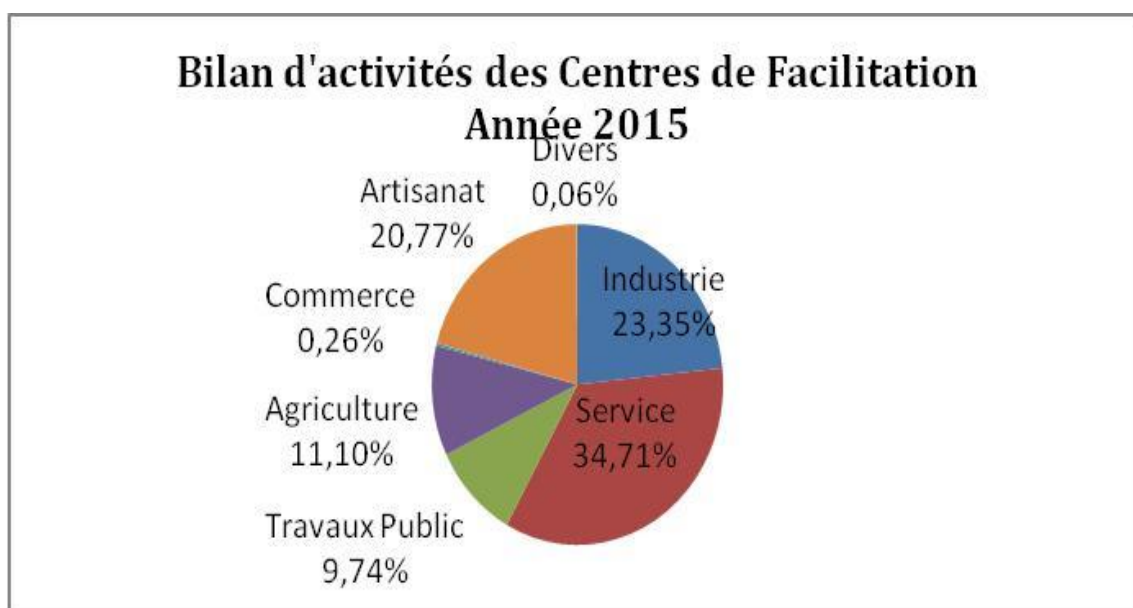
Source : Ministère de l'Industrie et des Mines, (2015).

Source : MINM, 2015.

En ce qui concerne la nature des projets accompagnés par les centres de facilitation, les secteurs dominants sont les services, l'Industrie et l'Artisanat. D'autres projets relèvent du secteur de l'agriculture, des travaux publics et du commerce.

Tableau N°09: Nombre de porteurs de projets par secteur d'activité

Nombre de porteurs de projets accompagnés	les secteurs d'activités	nombre	taux
1.550	Industrie	362	23,35 %
	Service	538	34,70 %
	Travaux Publics	151	9,74 %
	Agriculture	172	11,09 %
	Commerce	04	0,25 %
	Artisanat	322	20,77 %
	Divers	01	0,06 %



Source : Ministère de l'Industrie et des Mines, (2015)

▪ Bilan des Pépinières d'entreprises⁷

La pépinière a pour objectif la sensibilisation des futurs porteurs d'idées sur le rôle et l'intérêt des pépinières par tout support de communication (séminaire, prospectus, journaux) dans une première étape. Dans une deuxième étape formation des porteurs d'idées sélectionnés au management d'entreprises suivant les cycles ci-dessous : formation inhérente à la phase de maturation, formation inhérente à la phase de création de l'entreprise, formation liée à l'accompagnement durant les premières phases d'exploitation, formation sur le monde des affaires et les différents partenariats, formation aux nouvelles techniques de commerce, formation à l'accès aux réseaux des pépinières (opération de réseautage).

A fin 2015, 13 Pépinière d'entreprise étaient opérationnelles sises dans les wilayas suivantes : Annaba, Oran, Bordj Bou Arreridj, Ghardaïa, Biskra, Khenchela, Mila, Sidi Bel Abbes, Ouargla, Batna, Adrar, El Bayadh, Oum El Bouaghi.

Le principal indicateur de performance des pépinières d'entreprises est le nombre de projets hébergés. Les statistiques reprises dans le tableau ci-après, concernent les projets hébergés au sein des pépinières d'entreprises à fin 2015.

Selon les données recueillies auprès des 13 pépinières opérationnelles en 2015, il ressort que le nombre de projets hébergés a atteint 135 dont 84 entreprises ont été créées soit un taux de 62%. Le nombre d'emplois à créer par les 135 entreprises a atteint 397 emplois.

⁷ La pépinière d'entreprises est un Etablissement Public à Caractère Industriel et Commercial (EPIC), d'appui, d'accueil, d'hébergement et d'accompagnement à la création d'entreprises, qui permet de passer de l'idée initiale à la réalisation et à la consolidation d'un projet structuré.

Tableau N°10 : Bilan des Pépinières d'entreprises

Année	2014	2015	Evolution (%)
Nombre d'entreprises hébergées	120	135	12,5
Nombre d'entreprises créées	75	84	11,2

Source : MIM, (2015).

En comparaison avec les résultats enregistrés en 2014, il est relevé une évolution de 12,5% en termes d'entreprises hébergées et de 11,2% en termes d'entreprises créées.

3.3. Dispositifs Sociaux d'appui à la PME

- **Dispositif de l'Agence Nationale de Développement et de Soutien au Jeunes « ANSEJ »**

Les pouvoirs publics prévoient d'avantages aussi aux entreprises qui ouvrent dans de différents domaines qu'il soit industriel ou agricole un important soutien financier, l'ANSEJ a aussi un autre rôle, la conclusion des conventions avec plusieurs universités pour promouvoir l'esprit d'entreprendre chez les étudiants en favorisant l'exploitation de leur potentiel en direction de projets innovants et porteurs de développement. Depuis sa mise en œuvre à fin Décembre 2015, le dispositif ANSEJ a permis, d'accompagner 321 079 entrepreneurs hommes contre 35 639 entrepreneures femmes soit un taux de féminisation global de 10%. La femme entrepreneure occupe une place importante des activités libérales avec 44%.

Tableau N° 11 : Attestations d'éligibilité par secteur d'activité ANSEJ

(Cumul au 31/12/2015)

Secteurs d'activités	Total des attestations d'éligibilités et de conformité délivrées	Nombre d'attestations d'éligibilités délivrées / Phase de création	Nombre d'attestations de conformité/ Phase extension	Pourcentage %
Service	228 144	226 743	1401	33,04%
Agriculture	78 489	78 248	241	11,37%
Artisanat	128 951	128 753	216	18,68%
Industrie	1 464	1439	25	0,21%
Transport des voyageurs	2 258	2 253	5	0,33%
Transport des marchandises	23 295	23 160	135	3,37%
Bâtiments et travaux publics	73 432	72 872	560	10,64%
Maintenance	60 277	59 786	491	8,73%
Transport Frigorifique	29 223	27 862	1 361	4,74%
Professions libérales	46 506	45 837	669	6,74%
Pêche	11 404	11 018	386	1,65%
Hydraulique	6 961	6 929	32	1,01%
Total	690 404	684 882	5 522	100%

Source :
Ministre de l'Industrie et des Mines, (2015).

Tableau N° 12 : Projets financés par secteur d'activité ANSEJ (Cumul au 31/12/2015)

<i>Secteur d'Activité</i>	<i>Projets financés</i>	<i>Emploi au démarrage</i>	<i>Nombre moyen d'emplois</i>	<i>%</i>	<i>Montant d'investissement</i>	<i>Coût moyen de l'emploi (DA)</i>	<i>Coût moyen d'une micro-entreprise (DA)</i>
<i>Service</i>	103 401	241 241	2	29,0%	328 470 024 600	1 361 585	3 176 662
<i>Transport Marchandise</i>	56 531	96 241	2	15,8%	145 558 855 730	1 512 441	2 574 850
<i>Agriculture</i>	50 042	119 801	2	14%	176 067 994 300	1 469 670	3 518 404
<i>Artisanat</i>	42 302	124 937	3	12%	108 582 022 196	869 094	2 566 830
<i>BTPH</i>	30 616	90 936	3	9%	114 206 153 185	1 255 896	3 730 277
<i>Industrie</i>	22 481	66 925	3	6,3%	100 471 609 694	1 501 257	4 469 179
<i>Transport voyageurs</i>	18 984	43 677	2	5,3%	46 617 872 026	1 067 332	2 455 640
<i>Transport frigorifique</i>	13 382	24 128	2	3,8%	33 755 061 939	1 399 000	2 522 423
<i>Profession liberale</i>	8 740	19 911	2	2,5%	19 313 662 381	970 000	2 209 801
<i>Maintenance</i>	8 605	20 277	2	2,4%	21 321 269 192	1 051 500	2 477 777
<i>Pêche</i>	1 094	5 415	5	0,3%	7 211 282 240	1 331 723	6 591 666
<i>Hydraulique</i>	540	2 009	4	0,2%	3 157 045 389	1 571 451	5 846 380
Total	356 718	855 498	2	100%	1 104 732 852 871	1 291 333	3 096 936

Selon le tableau ci-dessus, le secteur des services, est le secteur le plus attractif pour les porteurs de projets accompagnés par l'ANSEJ depuis le lancement de ce dispositif (avec 103 401 projets) suivi du secteur de transport des marchandises avec 56530 projets, puis le secteur de l'agriculture avec 50 042 projets financés. Les wilayas dominantes en termes de nombre de projets financés par l'ANSEJ sont : Béjaia, Tlemcen, Oran, Tipaza, et Tizi ousou.

▪ Dispositif Caisse Nationale Assurance Chômage « CNAC »

La caisse Nationale d'aide au chômage, prend en charge le dispositif de soutien à la création et l'extension d'activités réservé aux chômeurs promoteurs entre 30 et 50 ans, ayant perdu leur emploi. Le coût maximum est de 10 millions de dinars, les services assurés aux promoteurs par le dispositif intègrent, à la fois l'accompagnement personnalisé durant toute les phases du projet et l'élaboration Business Plan. Les Aides financières mise en place dans le cadre de ce dispositif sont comme suit⁸ :

- prêt non rémunéré représentant 28 à 29% du coût global du projet ;
- bonification des intérêts bancaires.

Assistance à l'obtention du financement bancaire (70% du coût global du projet) à travers une procédure simplifiée par la mise en place du comite de sélection et validation et de financement des projets et la garantie des crédits par le fonds de caution mutuelle Risques/crédits investissements chômeurs promoteurs 30-50 ans.

Les investissements à réaliser dans ce cadre reposent exclusivement sur un mode de financement de type triangulaire, qui met en relation le promoteur, la banque et la CNAC à travers le montage suivant :

- Apport personnel : 1 à 2% du coût global du projet
- Financement CNAC : 28 à 29% du coût global du projet (Non rémunéré)
- Financement bancaire : 70% (intérêts bonifiés).

C'est une mesure mise en œuvre en partenariat avec le Ministère de la Formation et de l'Enseignement Professionnel, elle vise à évaluer et à valoriser l'expérience professionnelle des futurs promoteurs en situation d'absence de justificatif de qualification (certificat de qualification, diplôme ou certificat de travail). Cette opération est prise en charge financièrement par la CNAC

⁸ <http://www.mdipi.gov.dz/>, consulté le 18/11/2017

Tableau N°13 : Projets financés par secteur d'activité CNAC (cumul au 31/12/2015)

Secteurs d'activités	Nombre de projets financés	Part de la femme	Impact emploi	Nombre de projet Financés	Part de la femme	Impact emploi	Total financement MDA
Agriculture	4 652	658	11 382	14 188	1681	34 522	53 423,17
Artisanat	3088	693	8128	9870	2 207	26 078	29 489,45
BTP	1 067	22	3 215	7 599	171	24 568	29 489,93
Industrie	1754	365	5 172	9 821	2 127	28 653	42 582,39
Maintenance	107	3	261	737	18	1 779	20 24, 30
Pêche	85	0	370	355	2	1 293	2393,77
Hydraulique	37	2	123	307	15	1 065	2 163,79
PROF. Libérale	151	68	331	711	312	1 541	2 380, 95
Services	3 980	577	8 267	28 252	4 805	59 316	99 366, 74
Transport Marchandises	436	8	527	45 793	698	69 597	118 163,54
Transports Voyageurs	92	1	145	12 181	150	18 459	28 799,73
Total	15 499	2397	37 921	129 814	12 186	266 871	410 550,76

Source : CNAC, (2015).

Tableau N° 14 : Présentation des principaux agrégats

Principaux agrégats	Résultats de l'exercice 2015	Bilan cumulé au 31/12/2015
Nombre dossiers déposés	17 013	377 016
Attestations d'éligibilités délivrées	15 509	246 947
Nombre d'accords bancaires	21 209	151 693
Nombre de rejets bancaires	99	8 451
Nombre de projets financés	15 449	129 814
Impact emploi	37 921	266 871

Source : CNAC, (2015).

3.4. Dispositif national de mise à niveau (ANDPME)

Dans une perspective de mise à niveau des PME et afin d'établir un pilotage efficace de cet immense chantier de la PME, l'Etat algérien a promulgué la création de l'Agence Nationale de la Mise à Niveau de la PME (ANDPME) par le décret n° 05-165 du 3 mai 2005.

Elle représente l'outil opérationnel qui aura à sa charge toutes les opérations de soutien et d'accompagnement au profit des PME et dont l'une des missions principales est la mise en œuvre du programme national de mise à niveau (Programme National pour l'Amélioration de la Compétitivité Industrielle (PNACI)).

Ce programme a été mis en œuvre suite à la signature de libre échange avec l'union européenne(UE), à pour objectif l'amélioration du potentiel de l'entreprise industrielle de 20 salaires et plus. Renforcer la compétitivité de l'entreprise. Le pouvoir public intervient sous forme d'accompagnement y incluses des incitations financières (aides) concernant les entreprises volontaires et les entreprises viables avec un budget annuel d'un milliard de dinars fixé par le ministère de l'industrie. Ce programme s'articule autour des axes suivants : actions sectorielles (analyse par branche d'activité) ; actions régionales (identification des mesures par wilaya prioritaire) ; action de la mise à niveau de l'environnement institutionnel de la PME ; action de profil de la PME.

▪ Etat d'avancement du programme national de mise à niveau des PME

Au titre de l'année 2015, 4 666 PME ont souscrit au Programme National de Mise à Niveau des PME dont plus de la moitié son éligibles.

Tableau N°15 : Répartition des dossiers de mise à niveau reçus en 2015

Total adhésion	4666	100%
Dossiers Eligibles	2 531	54%
Dossiers Non éligibles	1 537	33%
Dossiers Ajournés	598	13%

Source : ANDPME, (2015).

Par typologie de PME, il est constaté que le nombre le plus important des dossiers reçus dans le cadre du programme de mise à niveau concerne la catégorie TPE (très petites entreprises) avec 1.921 entités, soit 41.17%, suivie par la PE (moyenne entreprise) avec 1.860 entreprises soit 39,86%.

**Tableau N°16 : Répartition des dossiers de mise à niveau reçus en 2015
par Typologie de PME**

Typologie	nombre des dossiers
TPE	1 921
PE	1 860
ME	628
Sans typologie	257
TOTAL	4 666

Source : ANDPME, (2015).

▪ Répartition des dossiers de mise à niveau des PME

➤ Par secteur d'activité

Tableau N°17 : Répartition des dossiers de mise à niveau reçus en 2015 par secteur d'activité

Secteurs d'activités	Dossiers éligibles	Dossiers non éligibles	Dossiers ajournés	Total	Taux
Agroalimentaire	134	55	36	255	5%
BTPH	1677	910	307	2 849	62%
Industrie	430	235	90	755	16%
Pêche	5	14	56	75	2%
Services	180	206	74	4 60	10%
Tourisme Hôtellerie	36	14	11	61	1%
Transports	63	33	17	113	2%
Services TIC	5	4	0	9	0%
Autre	1	66	7	74	2%
Total	15 499	37 921	129 814	12 186	410 550,76

Source : ANDPME, (2015).

Il est relevé que le secteur du BTPH se classe en première position avec 66% du total des dossiers éligibles et de 62% du total des dossiers déposés, suivi du secteur de l'industrie avec 17% puis les services avec 7%. Les autres secteurs sont à des niveaux très faibles.

➤ Par délégation régionale

Tableau N°18 : Répartition des dossiers de mise à niveau reçus en 2015
Par délégation régionale

Délégation	Dossiers éligibles	Dossiers non éligibles	Dossiers ajournés	Total	Taux
Sétif	945	557	127	1629	35%
Alger	648	275	166	1 089	23%
Annaba	544	460	158	1 162	25%
Oran	302	187	95	584	13%
Ghardaïa	92	58	52	202	4%
Total	2 531	1 537	598	4 666	100%

Source : ANDPME, (2015).

La région couverte par la délégation de Sétif est la plus dynamique en matière de nombre de dossiers déposés et éligibles.

Conclusion : Recommandations et propositions

D'après l'analyse de cette étude, nous avons émis les propositions suivantes qui peuvent promouvoir les structures d'accompagnements algériennes. Car ces nouvelles perspectives doivent pouvoir accompagner efficacement les différents entrepreneurs et saisir les opportunités de la mondialisation (développement durable de l'entreprise). Ces structures d'accompagnements devront s'avoir ajusté en permanence leurs stratégies de développement en intégrant les universités, les entreprises et les organismes publics en pôle de compétitivité.

Ces organisations doivent se donner d'avantage les moyens institutionnels et organisationnels pour répondre aux nouvelles attentes des PME. L'accompagnement doit dépasser le fait d'être un simple processus, mais plutôt s'orienter vers des aspects qu'on peut regrouper en deux volets :

En premier lieu, faire de sorte à ce que l'accompagnement, s'intéresse à ce que la personne s'engage d'elle-même dans sa pratique, à la qualité particulière et aux intérêts, qu'elle se donne en ayant tel type de rapport. En d'autres termes, dans l'accompagnement en situation entrepreneuriale, pour ce qui concerne l'entrepreneuriat social et solidaire, il s'agit inévitablement de partir des valeurs pour aboutir aux acteurs ; à savoir bénéficiaires, adhérents, entourage, administrateurs, bénévoles non élus, salariés, donateurs, partenaires, financeurs, collectivités locales. Dans la mesure où l'on met en œuvre, avant tout un dispositif impliquant, comment résister à la tentation du mentorat, du chaperonnage ou du monitorat ou tutorat, pour n'être que coach ou consultant. Une telle prestation se rapproche-t-elle, de la prescription au sens médical ou de la consigne ou ordre, au sens commandement militaire ?

En second lieu, le deuxième volet consiste à trouver et mettre en place des moyens d'évaluation de ces accompagnements, car on ne peut parler d'accompagnement sans évaluation, sans outils de mesure de l'efficacité de l'accompagnement.

Selon E-m Hernandez, la pédagogie de l'entrepreneuriat est classiquement divisée en trois phases : sensibilisation, formation et accompagnement. Mais la création étant un processus - nous fera remarquer [Alain Fayolle, 2003], qui comporte les étapes suivantes : Idée-Evaluation de l'idée- Définition du projet-Mise en œuvre du projet-Création de valeurs.

Ce qui nous amène, en croisant pédagogie et création, à situer l'accompagnement dans la phase "création" de valeurs ou du passage à l'acte.

- En amont, on est supposé passer de la phase de sensibilisation (Idée et évaluation de l'idée);
 - Alors que dans le pendant, où phase de formation (Définition du projet Mise en œuvre du projet ou le passage de l'idée à la formalisation d'un projet).
 - Enfin, en aval, l'on est dans l'action, dans la phase du passage à l'acte.
- La législation algérienne doit donner une bonne définition des termes de pépinière et incubateur d'entreprises, pour mieux les ancrer au niveau de la société algérienne ;
 - Favoriser tout les structures d'accompagnement des petites entreprises algériennes, et développer des autres structures similaires ou complémentaires ;
 - Pour promouvoir leurs activités, les dispositifs d'accompagnement doivent mettre à la disposition des créateurs, des informations concernant les fournisseurs des équipements et des matières premières ;
 - Ces dispositifs doivent faire des études sur les secteurs d'activités et ses attraits, pour faire une étude de marché plus exacte, ce qui va compléter son rôle dans l'appui à la création de la petite entreprise.

Bibliographie

1. AKNINE SOUIDI R. et FERFERA M.Y (2014), « Entrepreneuriat et création d'entreprise en Algérie : Une lecture à partir des dispositifs de soutien et d'aide à la création des entreprises », Revue des Sciences Économiques et de Gestion, Université Sétif, N° 14, .
2. AKNINE SOUIDI.R. (2012), « diffusion de l'esprit d'entreprise à l'aide des dispositifs de soutien aux jeunes entrepreneurs », colloque international « Algérie : cinquante ans d'expériences de développement, Etat, économie et société ». Alger, 8, 9 décembre.
3. AYAD A. et al. (2009), « Le rôle de l'organisation professionnelles des PME en Algérie », Colloque International : PME maghrébines : Facteurs d'intégration régionale, 4 mai, Tlemcen (Algérie).

4. BOUYAKOUB A. (2004), « Les PME en Algérie : quelles réalités ? ». In, Abdou. A, BOUYAKOUB A., Lallement. M, Madoui. M (Eds) : « La gouvernance des PME- PMI, regards croisés France-Algérie », Ed. l'Harmattan. Entrepreneurs et PME : approches algéro-françaises.
5. BARBIER J. P., et al. (2002), « Comment créer, soutenir et promouvoir une pépinière d'entreprise », Cité in: Les conférences du salon des maires et des collectivités locales- conférence -01-, Paris.
6. BUSSENAULT C., PRETER M. (1991), « Organisation et gestion de l'entreprise », éd.Vuibert, Paris.
7. CHABAUD D. et al. (2010), « Vers de nouvelles formes d'accompagnement ? » In, Revue de l'Entrepreneuriat, N°2 Vol. 9, p1-5.
8. DEMMENE DEBBIH Z. et BOUDERSA I. (2013), « L'accompagnement des entreprises en Algérie : Réalités et perspectives », Université Mentouri Constantine, In site : <http://manifest.univ-ouargla.dz/>, consulté le 28/11/ 2016.
9. LEGER JARNIOU C., SAPORTA B. (2006), «L'accompagnement en situation entrepreneuriale : pertinence ou cohérence », Revue de l'Entrepreneuriat, N°1 Vol. 5, pp. 9-12.
10. Ministère de l'Industrie et des Mines Algérie, Direction Générale de la veille stratégique, des études et des systèmes d'information, « Bulletin d'information statistiques », N°28, Alger, mai 2016, consulté dans le site http://www.mdipi.gov.dz/IMG/pdf/Bulletin_PME_no28.pdf, le 20/12/2016.
11. Ministère de l'Industrie et des Mines Algérie, Direction Générale de la veille stratégique, des études et des systèmes d'information (2015), « Bulletin d'information statistiques PME», N°27, Alger, septembre, consulté dans le site http://www.mdipi.gov.dz/IMG/pdf/Bulletin_PME_no27.pdf, le 20/12/ 2016.
12. MESSEGHEM. K, SAMMUT S, (2010), « Accompagnement du créateur : de l'isolement à la recherche de légitimité », In, Revue de l'entrepreneuriat. N°1. Vol. 9, p82-107,.
13. PAUL M. (2006), « L'accompagnement : entre autonomisation et territorialisation », consulté dans le site http://www.crefe38.fr/IMG/pdf/maela_PAUL_accompagnement_automatisation_et_territorialisation.pdf, consulté le 26/12/2016.
14. PAUL M. (2004), « L'accompagnement : une posture professionnelle spécifique », éd. L'Harmattan, Paris.
15. **Site web :**
 - <http://www.mdipi.gov.dz/> consulté le 24/12/2016.
 - <https://www.cnac.dz/> consulté le 23/décembre/2016.
 - www.pme-dz.com/ansej-cnac-angem/